

# TRAVERSES



CINQ TRAVERSES EN SERVICE À L'ANNÉE

SOREL-TRACY-SAINTE-IGNACE-DE-LOYOLA

QUÉBEC-LÉVIS

L'ISLE-AUX-COUDRES-SAINTE-JOSEPH-DE-LA-RIVE

TADOUSSAC-BAIE-SAINTE-CATHERINE

MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

ET HUIT AUTRES TRAVERSES ET DESSERTES EXPLOITÉES EN PARTENARIAT

Prenez la  
*Route bleue*  
du Québec



DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

Québec 



N.M. Joseph-Savard

Photo : STQ, Stéphane Caouette

## Société des traversiers du Québec

Siège social : 250, rue Saint-Paul, Québec (Québec) G1K 9K9

**Information : 1 877 787-7483** (sans frais Canada et États-Unis)

### Traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola.....4

Gare fluviale de Sorel-Tracy (bureau)  
9, rue Élisabeth, Sorel-Tracy (Québec) J3P 4G1  
stq-sorel@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Saint-Ignace-de-Loyola  
121, chemin de la Traverse, Saint-Ignace-de-Loyola (Québec) J0K 2P0

### Traverse Québec-Lévis.....5

Gare fluviale de Québec (bureau)  
10, rue des Traversiers, Québec (Québec) G1K 8L8  
stq-quebec@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Lévis  
5995, rue Saint-Laurent, Lévis (Québec) G6V 3P5

### Traverse L'Isle-aux-Coudres–Saint-Joseph-de-la-Rive.....6

Gare fluviale de L'Isle-aux-Coudres (bureau)  
1, chemin de la Traverse, L'Isle-aux-Coudres (Québec) G0A 3J0  
stq-iac@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Saint-Joseph-de-la-Rive  
750, chemin du Quai, Saint-Joseph-de-la-Rive (Québec) G0A 3Y0

### Traverse Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine.....7

Gare fluviale de Tadoussac (bureau)  
98, rue du Bateau-Passeur, Tadoussac (Québec) G0T 2A0  
stq-tadoussac@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Baie-Sainte-Catherine  
119, route 138, Baie-Sainte-Catherine (Québec) G0T 1A0

### Traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout.....10

Gare fluviale de Matane (bureau)  
1410, rue de Matane-sur-Mer, Matane (Québec) G4W 3P5  
Réservation : 1 877 562-6560 (sans frais Canada et États-Unis)  
stq-matane@traversiers.gouv.qc.ca

Gare fluviale de Baie-Comeau  
14, route Maritime, Baie-Comeau (Québec) G4Z 2L6

Gare fluviale de Godbout  
117, rue Pascal-Comeau, Godbout (Québec) G0H 1G0



*Québec*  
bonjourquebec.com

Transports

Québec

Planifiez vos déplacements au  
Québec511.gouv.qc.ca



N.M. Joseph-Savard

Photo : STQ, Laurent Bouchard

## Accessibilité

Nos traversiers sont accessibles aux personnes handicapées. Veuillez aviser nos préposés dès votre arrivée à la traverse afin qu'ils vous assignent une place qui vous permette de profiter des services offerts à bord.

## Environnement non-fumeur

L'intérieur des gares et des navires sont des zones non-fumeurs depuis 1998. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2010, les nouvelles zones non-fumeurs comprennent les embarcadères et les ponts extérieurs des navires, que ce soit pour les passagers-piétons ou pour les personnes qui demeurent à l'intérieur de leur véhicule lors de la traversée.

## Tarifcation

Les tarifs sont exempts de toutes taxes, nous vous invitons à les consulter en visitant notre site Internet.

**Les tarifs et les horaires sont sujets à changements sans préavis.** Des avis ponctuels sur notre site Internet vous informeront sur ces modifications.

Nous acceptons le paiement en argent comptant et par carte de crédit Visa, Master Card et American Express.



## Réservation

La traverse de Matane–Baie-Comeau–Godbout est la seule traverse où vous devez réserver votre traversée à l'avance (voir p. 12).

## Transport de marchandises dangereuses

Si vous transportez des marchandises dangereuses, veuillez aviser nos préposés dès votre arrivée à la traverse. Afin de respecter la réglementation, veuillez consulter les informations disponibles à ce sujet sur notre site Internet.

Un dépliant d'information est également disponible dans nos traverses.

MERCI DE COLLABORER À LA SÉCURITÉ  
DE TOUS ET BONNE TRAVERSÉE !



N.M. Catherine-Legardeur

## HORAIRE

DU 1 <sup>ER</sup> AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 2011		DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 31 MARS 2012	
Départs de		Départs de	
Sorel-Tracy	Saint-Ignace-de-Loyola	Sorel-Tracy	Saint-Ignace-de-Loyola
<b>Du lundi au vendredi</b>		<b>Du lundi au vendredi</b>	
04:30	05:00	04:30	05:00
05:30	06:00	05:30	06:00
06:30	06:30	06:30	06:30
De 6 h 30 à 17 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		De 6 h 30 à 10 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
17:30	17:30	10:30	10:30
	18:00		11:00
18:30	19:00	11:30	12:00
19:30	20:00	12:30	
20:30	21:00	13:00	13:00
21:30	22:00	De 13 h à 17 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
22:30	23:00		
23:30	00:00	17:30	17:30
00:30	01:00		18:00
01:30	02:00	18:30	19:00
02:30	03:00	19:30	20:00
<b>Le samedi et le dimanche</b>		20:30	21:00
05:30	06:00	21:30	22:00
06:30	07:00	22:30	23:00
07:30	08:00	23:30	00:00
08:30	08:30	00:30	01:00
De 8 h 30 à 19 h 30, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		01:30	02:00
		02:30	03:00
19:30	19:30	<b>Le samedi</b>	
De 20 h à 3 h la nuit, départs aux 60 minutes de Saint-Ignace-de-Loyola à l'heure et de 20 h 30 à 2 h 30 la nuit, de Sorel-Tracy à la demie de l'heure		De 5 h 30 le matin à 2 h 30 la nuit départs aux 60 minutes de Sorel-Tracy à la demie de l'heure et de 6 h le matin à 3 h la nuit de Saint-Ignace-de-Loyola à l'heure	
		<b>Le dimanche</b>	
		Même horaire que le samedi. De plus, de 15 h à 19 h 30, des départs simultanés des deux rives sont offerts aux 30 minutes	

La traverse Sorel-Tracy–Saint-Ignace-de-Loyola fait partie de la *Route Blanche* pour les adeptes de la motoneige et de la *Route Verte* pour les cyclistes.

Durée de la traversée : 10 minutes  
Longueur du parcours : 1,6 km

Tarification en ligne : [www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

# QUÉBEC-LÉVIS



N.M. Lomer-Gouin

## HORAIRE

DU 4 AVRIL AU 9 DÉCEMBRE 2011				DU 10 DÉCEMBRE 2011 AU 2 AVRIL 2012	
Départs de				Départs de	
Lévis	Québec	Lévis	Québec	Lévis	Québec
<b>Du lundi au vendredi</b>		<b>Samedi</b>		<b>Du lundi au samedi</b>	
06:00	06:20	06:00	06:30	06:00	06:30
06:40		07:00		07:00	07:00
07:00	07:00	07:30	07:30	07:30	07:30
07:20	07:20	*De 7 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		*De 7 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
07:40	07:40				
08:00	08:00				
08:20	08:20				
08:40	08:40	18:00	18:00	18:00	18:00
09:00	09:00		18:30		18:30
*De 9 h à 15 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure	
		02:00	02:20	02:00	02:20
		<b>Dimanche</b>		<b>Dimanche</b>	
15:00	15:00	06:00	06:30	06:00	06:30
15:20	15:20	07:00	07:30	07:00	07:30
15:40	15:40	08:00	08:30	08:00	08:30
16:00	16:00	09:00	09:30	09:00	09:30
16:20	16:20	10:00		10:00	
16:40	16:40	10:30	10:30	10:30	10:30
17:00	17:00	*De 10 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		*De 10 h 30 à 18 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes	
17:20	17:20				
17:40	17:40				
18:00	18:00	18:00	18:00	18:00	18:00
	18:30		18:30		18:30
De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure		De 18 h 30 à 2 h, départs aux 60 minutes de Lévis à l'heure, de Québec à la demie de l'heure	
02:00	02:20	02:00	02:20	02:00	02:20
<b>AJOUT DE SERVICE ESTIVAL</b>				Départ offert du lundi au vendredi	
<b>De 18 h 30 à minuit, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes pour les soirées suivantes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les samedis du 18 juin au 3 septembre</li> <li>• La soirée de la Saint-Jean-Baptiste (le 23 juin)</li> <li>• Les vendredis du 1<sup>er</sup> juillet au 2 septembre</li> <li>• Tous les soirs du Festival d'été (7 au 17 juillet) et des Fêtes de la Nouvelle-France (3 au 7 août)</li> </ul>				<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Départs aux 20 minutes</li> <li>■ Départs aux 30 minutes</li> <li>■ Départs aux 40 minutes</li> <li>■ Départs aux 60 minutes</li> </ul>	

Lors des jours fériés, l'horaire du samedi est en vigueur

\* Important : tous les jours, les départs de 11 h 30 sont reportés à 11 h 45

Durée de la traversée : 10 minutes  
Longueur du parcours : 1 km

Tarification en ligne :  
[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

# L'ISLE-AUX-COUDRES—SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE



N.M. Joseph-Savard

## HORAIRE


SERVICE GRATUIT


DU 1 <sup>ER</sup> AU 30 AVRIL 2011	DU 1 <sup>ER</sup> MAI AU 23 JUIN 2011	DU 24 JUIN AU 5 SEPTEMBRE 2011		
	DU 6 SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 2011			
DU 1 <sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2011			DU 1 <sup>ER</sup> JANVIER AU 29 FÉVRIER 2012	DU 1 <sup>ER</sup> AU 31 MARS 2012

### Départs de

L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive	L'Isle-aux-Coudres	Saint-Joseph-de-la-Rive
07:00	07:30	07:00	07:30	07:00	07:30	07:00	07:30	07:00	07:30
08:00	08:30	08:00	08:30	08:00	08:30			08:00	08:30
09:00	09:30	09:00	09:30	09:00		09:00	09:30	09:00	09:30
		10:00	10:30	09:30	09:30				
11:00	11:30	11:00	11:30	De 9 h 30 à 17 h, départs simultanés des deux rives aux 30 minutes		11:00	11:30	11:00	11:30
		12:00	12:30						
13:00	13:30	13:00	13:30			13:00	13:30	13:00	13:30
		14:00	14:30						
15:00	15:30	15:00	15:30			15:00	15:30	15:00	15:30
16:00	16:30	16:00	16:30	17:00	17:00			16:00	16:30
17:00	17:30	17:00	17:30		17:30	17:00	17:30	17:00	17:30
18:00	18:30	18:00	18:30	18:00	18:30				
19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30	19:00	19:30
		20:00	20:30	20:00	20:30				
21:00	21:30	21:00	21:30	21:00	21:30	21:00	21:30	21:00	21:30
				22:00	22:30				
23:00	23:30	23:00	23:30	23:00	23:30	22:30	23:00	23:00	23:30

Du 4 avril au 16 décembre 2011, le matin, un départ est ajouté à 6 h de L'Isle-aux-Coudres et à 6 h 30 de Saint-Joseph-de-la-Rive. Ces départs ne sont pas offerts la fin de semaine et les jours fériés.

 Départs aux 30 minutes

 Départs aux 60 minutes

Durée de la traversée : 15 minutes  
Longueur du parcours : 3,7 km



Photo : ouellette001.com par Nichole Ouellette



**Voir document**  
**Pages centrales**

**Voir document**  
**Pages centrales**

# MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT



N.M. Camille-Marcoux

## HORAIRE

### PRINTEMPS - DU 1<sup>ER</sup> AVRIL AU 29 MAI 2011

	Départs de			
	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mardi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mercredi	14:00	17:00	08:00	11:00
Jeudi	08:00	11:00	14:00	17:00
Vendredi	08:00	11:00	14:00	17:00
Samedi	08:00	11:00	14:00	17:00
Dimanche	09:00	12:00	15:00	18:00

Lors des journées suivantes (congés fériés),  
**l'horaire d'été du mardi** s'applique :  
 Vendredi 22 et lundi 25 avril (Pâques)  
 Vendredi 20 et lundi 23 mai (Journée des Patriotes)

### ÉTÉ - DU 30 MAI AU 9 SEPTEMBRE 2011

	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Mardi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Mercredi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Jeudi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Vendredi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Samedi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Dimanche	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00

Tarification en ligne : [www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)



Photo : STQ, Gabriel Cormier

# MATANE-BAIE-COMEAU-GODBOUT

## HORAIRE

### AUTOMNE - DU 10 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE 2011

	Départs de			
	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Mardi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Mercredi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Jeudi	05:30 11:00	08:00 14:00	17:00	20:00
Vendredi	05:30	08:00	11:00 17:00	14:00 20:00
Samedi	08:00	11:00	14:00	17:00
Dimanche	09:00	12:00	15:00	18:00

### DU 15 OCTOBRE 2011 AU 8 JANVIER 2012

	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mardi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mercredi	14:00	17:00	08:00	11:00
Jeudi	08:00	11:00	14:00	17:00
Vendredi	08:00	11:00	14:00	17:00
Samedi	08:00	11:00	14:00	17:00
Dimanche	09:00	12:00	15:00	18:00

Le 25 décembre 2011 et le 1<sup>er</sup> janvier 2012 :  
aucune traversée, de plus le bureau des réservations sera fermé

### HIVER - DU 9 JANVIER AU 31 MARS 2012

	Matane vers Godbout	Godbout vers Matane	Matane vers Baie-Comeau	Baie-Comeau vers Matane
Lundi	08:00	11:00	14:00	17:00
Mardi	08:00	17:00		
Mercredi	14:00	17:00	08:00	11:00
Jeudi			08:00	17:00
Vendredi	08:00	11:00	14:00	17:00
Samedi	08:00	11:00		
Dimanche			15:00	18:00

Durée de la traversée : Matane-Godbout : 2 h 10  
Matane-Baie-Comeau : 2 h 20

Longueur du parcours : Matane-Godbout : 55,3 km  
Matane-Baie-Comeau : 62,1 km



## RÉSERVATIONS

Seuls les conducteurs et les groupes de 15 passagers et plus peuvent réserver leur traversée. Les passagers-piétons n'ont pas à réserver leur traversée.

**Toute réservation, modification ou annulation d'une réservation doit se faire pendant les heures d'accueil du bureau des réservations.**

Nous acceptons les réservations jusqu'à 90 jours à l'avance et au plus tard, 3 heures avant l'heure du départ prévu du traversier. Pour garantir votre réservation, un numéro de carte de crédit est exigé (Visa, Master Card ou American Express).

**Toute personne ayant des limitations, conducteur ou passager, doit nous en informer lors de la réservation afin que nos préposés lui assignent une place facilitant son déplacement jusqu'au salon des passagers.**

Tout véhicule hors norme devra obtenir une autorisation spéciale au moment de la réservation.

**Annulation d'une réservation :** une réservation doit être annulée au plus tard à 15 h, la veille du départ prévu.

**Modification d'une réservation :** l'été, toute modification pour un départ le même jour doit se faire au moins 3 heures avant l'heure du départ prévu. Le printemps, l'automne et l'hiver, toute modification doit être effectuée au plus tard à 15 h la veille du départ prévu.

Les réservations ne sont pas transférables d'un véhicule à l'autre. Chaque client a la responsabilité d'honorer sa réservation. Des frais de 20 \$ pour une automobile, moto, motoneige ou de 30 \$ pour un véhicule de plus de 6 m de longueur seront exigés pour toute réservation non honorée n'ayant pas été annulée selon les modalités énoncées ci-dessus.

Advenant l'annulation de traversées, les réservations pour ces départs sont automatiquement annulées.

### Bureau des réservations (Matane)

Heures d'accueil : 7 jours sur 7, de 9 h à 17 h

Du 26 mai au 9 septembre, de 8 h 30 à 20 h

Du 10 septembre au 14 octobre, du lundi au vendredi

de 8 h 30 à 20 h, le samedi et dimanche de 9 h à 17 h

Tél. : 418 562-2500. Téléc. : 418 560-8013

Sans frais : 1 877 562-6560 (Canada et États-Unis)

Formulaire en ligne : [reservation.traversiers.gouv.qc.ca](http://reservation.traversiers.gouv.qc.ca)

Courriel : [stq-matane@traversiers.gouv.qc.ca](mailto:stq-matane@traversiers.gouv.qc.ca)





## INFORMATIONS IMPORTANTES

### Avant l'embarquement

- Pour le conducteur d'une automobile, moto, motoneige : délai d'arrivée pour que votre réservation soit valide : au moins 30 minutes avant l'heure du départ prévue.
- Pour le conducteur d'un véhicule de plus de 6 m de longueur : au moins 45 minutes avant l'heure du départ prévue.
- Préparez les effets personnels dont vous aurez besoin, car vous n'aurez pas accès à votre véhicule pendant la traversée.
- Rabattez vous-mêmes vos miroirs latéraux, l'espace à bord est restreint.
- Les passagers, excluant les conducteurs, sont tous invités à utiliser les passerelles des piétons afin de se rendre directement de la gare à l'étage du salon des passagers du traversier.
- Tout véhicule personnel ou commercial devra être embarqué par un conducteur qui sera responsable d'un seul véhicule. Ce conducteur devra également effectuer la traversée afin d'être en mesure de débarquer le véhicule sur l'autre rive.

### Transport de marchandises dangereuses (particulier ou commercial)

Si vous transportez des marchandises dangereuses, veuillez aviser nos préposés dès votre arrivée à la traverse. Afin de respecter la réglementation, veuillez consulter les informations disponibles à ce sujet sur notre site Internet.

Un dépliant d'information est également disponible dans nos traverses.

### Au débarquement

- Les conducteurs et tous leurs passagers sont priés de rejoindre leur véhicule afin de ne pas retarder le déchargement du traversier.
- Pour préserver la qualité de l'air, veuillez attendre le signal du préposé avant de démarrer votre véhicule.

# TRAVERSES EXPLOITÉES EN PARTENARIAT

AVEC LA SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC



*N.M. Ivan-Quinn, traverse île d'Entrée–Cap-aux-Meules*

## Traverse L'Isle-aux-Grues–Montmagny

Tél. : 418 234-1735

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

## Traverse L'Isle-Verte–Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Tél. : 418 898-2843

[www.inter-rives.qc.ca](http://www.inter-rives.qc.ca)

## Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon

Tél. : 418 862-5094

[www.traverserdl.com](http://www.traverserdl.com)

## Traverse île d'Entrée–Cap-aux-Meules

Tél. : 1 888 986-3278

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

## Traverse Harrington Harbour-Chevery

Tél. : 418 795-3230

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

## Traverse de la Rivière Saint-Augustin (Basse-Côte-Nord)

Tél. : 418 947-2627

[www.traversiers.gouv.qc.ca](http://www.traversiers.gouv.qc.ca)

## Desserte maritime des Îles-de-la-Madeleine

Tél. : 1 888 986-3278

[www.ctma.ca](http://www.ctma.ca)

## Desserte maritime de la Moyenne et Basse-Côte-Nord

Tél. : 1 800 463-0680

[www.relaisnordik.com](http://www.relaisnordik.com)



*N.M. Mécatina II, traverse Harrington Harbour-Chevery*





# Village-relais

un refuge au cœur du voyage

**Besoin d'arrêter...**

**Fatigués, une petite fringale,  
le plein d'essence ?**

Découvrez l'accueil et les services  
offerts dans les villages-relais partout  
au Québec.



## SERVICES OFFERTS

- Stationnements sécuritaires pour tout type de véhicules
- Restauration
- Essence, dépannage mécanique et remorquage
- Alimentation
- Hébergement
- Services bancaires
- Téléphones publics
- Information et signalisation
- Toilettes publiques
- Dispositif de réception des eaux usées

[www.quebec511.gouv.qc.ca](http://www.quebec511.gouv.qc.ca)

# Merci!

*Merci aux millions de conducteurs et passagers, qui, depuis 1971, montent à bord de nos traversiers et les font découvrir à de nouveaux utilisateurs. Merci aux 550 employés de la Société des traversiers pour leur constance au travail en toute saison. Merci à tous de votre fidélité!*

## **Notre mission :**

*Assurer la mobilité des personnes et des marchandises par des services de transport maritime de qualité, sécuritaires et fiables favorisant ainsi l'essor social, économique et touristique du Québec.*

*En toute saison, la  
**Route bleue**  
du Québec  
vous mène à bon port!*



[WWW.TRAVERSIERS.GOUV.QC.CA](http://WWW.TRAVERSIERS.GOUV.QC.CA)

Société  
des traversiers

Québec



Les documents officiels adaptés sur différents supports sont disponibles sur demande